

# L'ACTION POPULAIRE

Directeur, L.-C. FARLY, B.-A.

Organe du parti libéral dans le district de Joliette.

Administration : Tél. Bell 270

VOL. V, No 29.

JOLIETTE, JEUDI, 13 SEPTEMBRE 1917.

CINQ sous le numéro

## LES PRETS AUX CULTIVATEURS

Dans les diverses provinces.--Et dans le Québec.--Nos caisses populaires

Aupoint de vue législatif, l'année s'est signalée, dans l'Ontario et les provinces des Prairies, par l'adoption de plusieurs lois pourvoyant à l'octroi de prêts aux cultivateurs. Toutes ces mesures se proposent le même but, mais toutes cherchent à l'atteindre par des voies différentes; l'intention est partout la même; les détails seuls diffèrent, Québec a depuis quelque temps un système de prêts agricoles dans sa "Caisse populaire" ou "Banque du crédit populaire". La Colombie-Britannique a, elle aussi, sa loi de l'agriculture de 1915, qui tend à l'accomplissement du même objet.

L'exécution de la loi des prêts agricoles de l'Ontario est confiée aux corporations municipales de la province, qui peuvent emprunter les sommes qu'elles exigent à cet effet du trésorier provincial. Au moins la moitié de la somme prêtée doit être affectée à des améliorations permanentes, et la somme totale ne doit pas dépasser 60% de la valeur imposable de la terre. Le taux d'intérêt est fixé définitivement à 5%.

La loi des prêts agricoles du Manitoba crée, une société de prêts agricoles au capital de un million de dollars, divisé en 200 000 parts de \$5 chacune. La province prend la moitié de ces parts et avance en outre une somme égale au reste du capital payé. Le taux d'intérêt doit couvrir l'intérêt sur les garanties, plus un pour cent pour les frais. Les prêts ne doivent jamais dépasser 50% de la valeur de la propriété engagée, et le maximum est fixé à \$10 000.

La loi de la Saskatchewan pourvoit à la nomination d'un bureau d'administration, composé d'un commissaire salarié et de deux membres dont les frais sont payés de même qu'au Manitoba, la somme portée ne doit pas dépasser 50% de la valeur de la propriété offerte en garantie et le taux d'intérêt est fixé par le bureau. Le trésorier provincial est autorisé pour les fins de cette loi, à contracter un emprunt de \$5 000 000.

La loi de l'Alberta pourvoit à la nomination d'un bureau de trois ou cinq membres dont l'un d'eux est un commissaire. Les hypothèques sont de trente ans. Le principal est remboursé par des verse-

ments annuels, à un taux d'intérêt qui suffit pour couvrir tous les frais. Les prêts ne doivent pas dépasser 40% de la valeur de la terre et le maximum que l'on peut prêter à un particulier est de \$5 000. Le chiffre total des garanties ne doit pas dépasser la somme de -10-000 000.

Tels sont, exposés sous une forme sommaire, les principes et les points de divergences des différentes mesures, mais ces lois des prêts agricoles ne sont pas les seuls instruments par lesquels les quatre provinces qui les ont adoptées se proposent d'aider les cultivateurs à se procurer l'argent qui leur est nécessaire. Le Manitoba a adopté une loi de crédit rural, par laquelle les sociétés de crédit rural peuvent emprunter de l'argent des banques à 6% et le prêter à 7% sur les récoltes, les bestiaux, les machines; il y a également une loi autorisant les municipalités à lever des fonds à 6% par l'achat de grain de semence. La Saskatchewan a modifié la loi des ventes et des achats

### Toronto a besoin d'éducation pratique

Voici ce que dit un journal anglais de l'Ouest qui connaît son monde, de la mentalité de Toronto:

"Toronto n'a jamais essayé de prendre l'esprit canadien, ignorant même ce que c'est.

"Pour Toronto, la chimère impérialiste est dominée par les sacs d'écus et pistonnée par les loges: tout le reste lui est cauchemar. La "ville reine" a toujours retardé l'unité du Canada par son insularité et sa politique simpliste de haines de race.

"En fait de largeur de vues, Toronto, c'est le frein d'arrêt sur le char du progrès. Comme sa grand-mère Tory, il faut que Toronto chicane et cherche la petite bête partout. Toronto caresse encore les idées qui ont coûté à l'Angleterre la moitié de l'Amérique, qui ont valu à son peuple de tristes jours dans un passé moins éclairé et lui ont fait écrire quelques pages bien tristes dans l'histoire de l'Empire.

"Toronto a besoin d'éducation pratique pour sortir des toiles d'araignées et l'Ouest va s'en charger..."

du bétail de la province, afin de permettre aux soldats libérés de se procurer un crédit égal à 90% de la valeur des animaux. L'Alberta a adopté une "loi d'encouragement à l'élevage," par l'intermédiaire de laquelle un éleveur peut se procurer un prêt d'un maximum de 500 sur son troupeau, moyennant un intérêt de 6%. Enfin la Colombie Britannique a également adopté une loi pourvoyant à des prêts pour l'achat de grain de semence.

### La route Joliette L'Assomption

L'Hon. M. Tesier, ministre de la Voirie à Québec sera ici le 21 septembre prochain en rapport avec le macadamisage de la route de Joliette à l'Assomption.

Une grande réception sera faite au Ministère à cette occasion.

### Préparatifs de conscription

Ottawa, 12.—Plus de 2 millions de formules d'exemption et de formules de présence sont aux mains des imprimeurs et seront distribués, d'ici à quelques jours par l'intermédiaire du ministère des postes, et l'on pourra se procurer ces formules à tous les bureaux de poste du pays. Des bureaux de médecins vont être établis presque immédiatement dans les grands centres.

## AU SEMINAIRE

Mardi le 11 septembre, après avoir terminé leur retraite par le pèlerinage traditionnel à Notre-Dame de Bonsecours, les élèves du Séminaire sont allés passer l'après-midi au Parc Joliette. Avec une organisation merveilleuse sous tous rapports, comme en savent toujours avoir le comité des jeux et son dévoué directeur, on ne pouvait, que prévoir de beaux succès pour cette fête vraiment champêtre. Là on y oubliait tous les soucis, les ennuis, les fatigues, puisque c'était avec la meilleure liberté qu'on pouvait s'y délasser, et même se fatiguer encore, mais d'une fatigue qui après dispose mieux les esprits et les cœurs au travail et au devoir.

Grâce au dévouement du bon Frère Descôte, qui sait toujours joindre l'utile à l'agréable, on pouvait se procurer sur le terrain: cigares, bonbons et liqueurs douces, sans compter les fameux "mache-malo" dont quiconque se souvient d'avoir été écolier, n'en oublie jamais l'arôme et la saveur incomparable...

La partie de balle-au-camp très bien organisée par notre ami Roch Majeau, eut un succès inespéré. Le résultat fut de 3 à 2 en faveur des Sciences qu'avaient osé défier les Lettres. A voir jouer Duval, Desros et Daunais, à entendre crier Majeau, on se serait cru au Shamrock à Montréal.

Que dire aussi de l'entrain qui régnait chez les finissants? Chant musical... à bouche, danse... macabre, discours, démonstrations patriotiques et philosophiques, rien n'y manqua. Et il faut féliciter le gaillard Masse de son gracieux concours qu'il sait toujours apporter pour divertir les cœurs moroses, comme aussi notre ami M. Roberge qui ne nous ménage jamais sa voix toujours

si sympathique aux oreilles endurcies. Grégoire et Farly ont aussi fait leur devoir, et l'on sait également avec quel apostolat notre cher Romulus Laurendeau s'est tiré de la lourde tâche qui lui incombait en sa qualité de secrétaire du Comité des Jeux.

C'est sans doute dû à son initiative si nous avons cette année un concours de jeux spécialement organisé pour la circonstance; et le triomphe que ce concours a remporté cette année, doit lui assurer des couronnes de lauriers fleuris pour l'avenir, comme dirait un humaniste.

En tout cas tout fut au mieux depuis la course en bicyclette où le "grand" Riberty avec un bicyclette à fillettes, remporta philosophiquement le prix de la course d'un mille, en dépit de ses antagonistes redoutables tels que René Guilbault, Alban Lavallée et Oménil Bourret, — jusqu'à la fameuse course des hommes maigres où Masse sortit vainqueur malgré les efforts de Beauséjour.

Remarqués parmi ceux qui étaient "d'dans": les élèves de Belles-Lettres, les concurrents, Jos. Donais, Paul E. Monarque et plusieurs autres.

Ce fut une belle fête Et n'y avait rien de bête Et quand je songe trou de l'aire Que ça sera notre dernière (Extrait d'une "chanson à répondre" des finissants). UN SENIOR.



### St-Ignace du Lac

Baptême.

—Le 6 septembre l'épouse de M. Edmond Charrette un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Adé-lard Laurent. Parrain et marraine M. et Mme Adé-lard Charrette, oncle et tante de l'enfant.

Grave maladie.

—M. Adé-lard Brault qui a été retenu au lit par une assez grave maladie la semaine dernière peut maintenant vaquer à ses occupations.

De retour.

—M. Doria Brault et sa dame, de Montréal, qui ont passé une semaine en promenade chez M. Jos. Brault sont de retour à Montréal.

—De même M. et Mme F. Belhumeur sont retournés à la ville après avoir fait de belles parties de chasse et de pêche.

—M. Sinai Aumont, marchand de St-Zénon, était en promenade ici dimanche dernier.

—Mlle Albertine Beaupré de Montréal a passé une quinzaine chez son frère Henri de cette paroisse; elle est retournée la semaine dernière à sa résidence à Montréal.

—Notre curé qui est parti depuis trois semaines pour sa retraite à Trois-Rivières est maintenant de retour.

—M. Odilon Vézina et sa famille sont arrivés parmi nous pour y demeurer définitivement.

Moulin à moudre.

—On annonce qu'il y aura probablement cet automne un moulin pour moudre le blé en notre paroisse, vu qu'il s'en est semé beaucoup et la récolte est très belle.

Prochain mariage.

—On annonce pour le 11 septembre le mariage de M. Gaspard Morin cultivateur avec Mlle Larochelle.

—On annonce pour la semaine prochaine le mariage de M. William Forest avec une jolie brunette de St-Zénon.

Ouverture des écoles.

—Nos écoles sont maintenant ouvertes aux enfants depuis lundi dernier.

Les chantiers.

—Les chantiers commencent à ouvrir et les hommes sont très recherchés; on offre même aux bûcherons de \$60 en montant. Nos cultivateurs commencent à ouvrir les yeux car il faut absolument se garder des hommes pour les récoltes et ils se font rares; c'est vraiment décourageant.

"JE PREFERE METTRE MON ARGENT DANS UNE BANQUE" Une Police d'Assurance-Vie capitalise vos épargnes.

Les Banques ne paient pas de réclamations mortuaires.

Une Banque sauve ce que vous avez mais une Police sauve ce que vous auriez désiré avoir.

Allez à la banque et demandez au caissier, s'il y a dans sa banque beaucoup de dépôts de 15 à 20 ans d'existence.

Certainement qu'il faut mettre de l'argent dans une banque, mais chaque année c'est d'en retirer suffisamment pour payer une bonne prime d'Assurance-Vie.

Comme question de fait, les officiers de banques ainsi que leurs employés portent tous de fortes assurances sur leur vie, ce qui devrait être une leçon pour vous.

Une Police dans "La Sécurité du Canada", est un dépôt de banque assuré de \$1 000 ou plus, et remboursable dans un jour, un mois, un an peut-être.

S'adresser pour plus de renseignements au bureau de l'Action Populaire, Joliette.

## Grand Euchre

SOUS LA PRESIDENCE DE

Monsieur Forbes

et le haut patronage des

Honorables Juges Dugas et Tellier et Messieurs les membres du Barreau

Mardi le 25 septembre 1917

Dans la Salle du Bazar

PRIX DU BILLET: 50c. Portes ouvertes à 8 1/2 hrs.

Organisé par les Dames de la table de Râfle: Mesdames Juge Dugas, J. J. Sunderland, W. Belisle J. A. Guibault, Jean Denis.



Si vous pouvez résoudre ce problème  
Ces prix de grande valeur  
sont à vous **GRATIS**

|   |   |   |
|---|---|---|
| 8 |   |   |
|   | 5 |   |
|   |   | 2 |

P OUR annoncer l'ouverture de notre Département de Pianos à notre magasin de Trois-Rivières, nous donnerons gratuitement ces prix aux personnes qui nous enverront les réponses correctes et, en même temps, les plus attrayantes du **Problème Quinze**. Il n'y aura positivement aucune chance ou tirage au sort dans la décision des Juges ou la distribution des prix. Ce sera exclusivement un concours d'habileté. Le premier prix sera accordé au concurrent qui nous aura envoyé la réponse la plus exacte et la plus attrayante; le deuxième prix sera décerné au second méritant; ainsi de suite par ordre de mérite pour tous les autres prix, jusqu'à ce que les soixante prix soient distribués. Dans le cas d'égalité, chaque concurrent recevra un prix de même valeur.

Pourquoi nous faisons ceci.

Au lieu de dépenser des milliers de piastres en annonces de toutes sortes — pour des sollicitateurs grassement payés qui trop souvent vous ennuiant — ou encore par d'autres méthodes qui augmentent le prix d'un piano et que l'acheteur paie indirectement, nous préférons donner la valeur de toutes ces dépenses directement aux clients.

- PREMIER PRIX, Un magnifique piano droit, valeur. . . . . \$450.00
- DEUXIEME PRIX, Un superbe piano droit, valeur . . . . . \$350.00
- TROISIEME PRIX, Un chèque de. . . . . \$150.00
- Applicable sur l'achat d'un piano
- QUATRIEME PRIX, Un chèque de. . . . . \$125.00
- Applicable sur l'achat d'un piano.
- CINQUANTE PRIX, d'après l'ordre de mérite. Des chèques dont la valeur varie de \$35.00 à \$17.00 et applicables sur l'achat d'un piano.
- CINQUANTE-CINQUIEME PRIX. . . . . \$20.00 en or
- CINQUANTE-SIXIEME PRIX. . . . . \$15.00 en or
- CINQUANTE-SEPTIEME PRIX. . . . . \$10.00 en or
- CINQUANTE-HUITIEME PRIX. . . . . \$5.00 en or
- CINQUANTE-NEUVIEME PRIX. . . . . Petite table de librairie
- SOIXANTIEME PRIX. . . . . Petite table de centre

N. B. Toutes les réponses devront être reçues à notre magasin le ou avant, jeudi le 20 septembre 1917

**P. T. LEGARÉ**  
LIMITÉE

151, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.  
Phone 797

### Instructions

P RENEZ les chiffres de 1 à 9 inclusivement et placez-les dans les carrés de manière qu'en les additionnant dans le sens vertical, horizontal et diagonal, le total soit toujours 15. Le même chiffre ne doit pas être employé deux fois. Vous pouvez envoyer votre réponse sur cette feuille, ou employer une autre feuille de papier ou tout autre matériel.

Une seule personne par famille a le droit de concourir. L'honorabilité des messieurs qui ont consenti à agir comme juges dans ce concours, est une garantie que les prix seront donnés à ceux qui les auront mérités. Ne retardez pas. Envoyez votre réponse au plus tôt; vous pouvez gagner le premier prix.

## L'ASSOMPTION

Obsèques de Jos. Ed. Galarneau.

—Une figure bien connue vient de disparaître dans la personne d'Edouard Galarneau qui a succombé le 31 août dernier, à l'âge de 40 ans et 10 mois, après une longue maladie soufferte avec une patience et une résignation vraiment admirables. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse (née Eugénie Beauchamp) et deux enfants Philippe de Néri et Benoit.

La bonté et l'affabilité faisaient le fond de son caractère et se liaient dans sa belle physionomie. Sa vie honnête, laborieuse et exemplaire a été couronnée par la mort des justes.

Il aimait à voir son meilleur ami et directeur spirituel le chanoine C. Lesage qui s'est maintes fois rendu au chevet de son cher malade, lui apportant chaque fois les plus douces consolations de la religion et lui enseignant surtout la science de bien mourir. Il fut donc bien préparé et loin de craindre la mort, il l'appela de tous ses vœux faisant généreusement le sacrifice de sa vie. C'est dans les plus beaux sentiments de foi et de piété qu'il rendit son âme à Dieu.

Les funérailles ont eu lieu en l'Eglise de l'Assomption le 3 septembre à 9 hrs a.m. La levée du corps fut faite par M. le curé H. Marsolais, qui chanta le service solennel assisté des abbés A. Henri et Chs Ed. Desmarais, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant composé de MM. Paul Emile Jarry, Paul Arbour, Léon Laurier, Emile Pinault et Jos. Bonin, a bien exécuté la messe de requiem de Perrault; M. J. N. A. Dragon, organiste et professeur du collège présidait à l'orgue. Le deuil était conduit par Philippe de Néri, fils du défunt; Mme Vve Camille Cormier et Vve Ls Sauvage, ses 2 tantes; Philippe et Arthur Bruneau, Arcade et Jeanne Sauvage; Arthur Cormier et son épouse; M. Dupras et son épouse; Camille Hervieux, son épouse et ses deux fils, Paul et Joseph; Azarie Pauzé et son épouse, Alfred Amédée, Euclide, Aldéric, Albert, Armand, Joseph Cormier; John Lynch, M. Messier, Edmond Lafortune, Mme Vve J. B. Jetté et son fils Louis Aimé, Mme Jos. Héttu; A. Perrault et son épouse; Anatole Lachapelle, avocat, et son fils, Pascal; tous parents du défunt; Arthur Séguin, N.P., député au fédéral; Walter Reid, député au provincial; Ls

Rivest et son épouse, maire et préfet du comté; J. Ed. Faribault, avocat; Dr J. Chevalier; le capitaine Chs Guilbault; J. S. Rivest, N.P., Com. C.S.; Eus. Lajeunesse, Emery Desmarais; F. X. Lemire, N.P.; Ose. Lafortune, Jos. Henri. Ls de G. Archambault, Théo. Foisy, Oscar Blanchard, J. V. Jarry, banquier; A. Forest, Théo. et Jos. Ritchot, V. Racette, Ls Amirault, R. Arbour, Jos. Landry et son épouse; Aug. Prud'homme, protonotaire; Horn. Quintal, la famille Camille Forest; Mme Jos. Brouillet, Mme Vve Alf. Lafortune, Mme M. Foucher, et une foule d'autres parents et amis dont on n'a pu recueillir les noms.

La Congrégation des hommes s'est fait un devoir d'accompagner le regretté disparu à sa dernière demeure.

Au choeur on remarquait le chanoine C. M. Lesage, l'abbé Rom. Héttu, ancien curé; l'abbé Jos. Chevalier, directeur du Collège et Joseph Mallette, séminariste. Les Révdes Soeurs de l'Hospice de la Providence avec leurs orphelins; les Frères de St-Gabriel avec leurs élèves.

Les porteurs étaient: MM. Méd. Foucher, Jacques Laporte, Chs Gravel, Eug. Archambault, Ls Pauzé, Jos. Thouin.

La quête fut faite par MM. J. A. Marsan, docteur en science agricole, et Narcisse Dufort.

Avec l'Action Populaire, nous nous faisons un devoir d'offrir l'expression de notre profonde sympathie à son épouse éplorée et inconsolable et à toute sa famille que cette mort vient de plonger dans le deuil.

(o)

## Intéressante entrevue de M. L. Loranger, C.R.

M. Louis J. Loranger, C.R., représentant de la province de Québec dans le Conseil des aviseurs du gouvernement pour la mise en opération de la partie civile de la loi du service militaire, est parti hier pour Ottawa, où il va s'entendre avec ses collègues au sujet des dispositions à prendre pour le bon fonctionnement de la loi. M. Loranger a fait les déclarations suivantes avant son départ:

"Comme vous le savez", dit M. Loranger, le Conseil des aviseurs (Advisory Board) est chargé de dresser les règlements et la procédure à suivre devant les tribunaux d'exemption; il doit voir aussi à localiser ces tribunaux et à étudier

toute question relative à leur bon fonctionnement.

"Ces tribunaux, qu'on le comprenne bien, ne sont pas des tribunaux d'enrôlement; ils sont, au contraire, des tribunaux d'exemption.

En vertu de la loi, tous ceux qui ont l'âge mentionné dans cette loi (soit, de 20 à 45 ans) sont, "ipso facto", soldats. Ils ne pourront être exemptés que par l'examen médical, quant à leur incapacité physique, et par les tribunaux d'exemption, quant à toutes les autres raisons qu'on pourrait invoquer. Ainsi, à mesure que les classes seront appelées, ceux qui en formeront partie devront, dans les vingt jours de l'appel, obtenir leur exemption des tribunaux; s'ils ne le font pas dans le temps requis, ils n'auront plus droit de le faire et seront considérés comme aptes au service militaire. Ceux qui n'auront pu se faire exempter, devront se présenter devant un registraire qui sera nommé à cet effet, pour chaque province ou arrondissement; ce registraire, tout comme les juges des tribunaux, sera un officier civil, et non un officier militaire. Ce n'est que sur les listes que celui-ci fournira, que l'autorité militaire agira. Ces listes indiqueront ceux qui sont exemptés et ceux qui sont éligibles.

"Les tribunaux purement civils seront composés de deux juges choisis dans chaque localité où le tribunal doit siéger: l'un par le juge du district judiciaire; l'autre par le comité conjoint de la Chambre des Communes, composé de 12 conservateurs et de 12 libéraux. C'est une garantie précieuse d'impartialité.

"C'est l'intention des autorités fédérales de constituer tout de suite les bureaux médicaux de façon à faciliter l'action aux tribunaux civils et aussi de façon à causer moins d'angoisse partout. Du moment qu'une personne aura été trouvée incapable physiquement, les tribunaux n'auront plus à s'occuper des autres causes d'exemption qu'elle pourrait invoquer. Ainsi, la procédure serait simplifiée, et le malaise général moins grand.

"Il est possible que l'on puisse trouver 100 000 hommes dans la seule première classe, mais il ne faut pas croire que ces 100 000 hommes seront tirés tout d'un coup. C'est plutôt par levée de

1 000, plus ou moins, que le choix se fera, à mesure que les besoins l'exigeront. Mais on peut être sûr que ce choix se fera avec intelligence et discernement par les juges qui, connaissant bien les circonstances locales, sauront exempter ceux qui en ont réellement droit, et conserver comme éligibles les personnes dont les services au pays ou à la société sont plus importants, ou les charges moins grandes.

Nos compatriotes de la province de Québec ont tout intérêt à se présenter devant les tribunaux ou devant les bureaux médicaux aussitôt que leur classe sera appelée ou dans le délai fixé par la proclamation. Ces tribunaux sont, pour eux, une soupape de sûreté qui est là essentiellement pour leur protection. Il ne faut pas avoir peur d'y aller inscrire son nom, puisque si on a de bonnes raisons à apporter pour l'exemption, on est sûr d'obtenir justice; on commettrait une grave erreur, si on ne se faisait pas exempter à temps.

"D'ailleurs, c'est notre intention d'appliquer la loi avec le moins de rigueur possible, préférant que chacun comprenne bien l'importance qu'il y a de se protéger de son propre mouvement, puisque les tribunaux, encore une fois, ont été institués précisément pour la protection de tous ceux qui croient en appeler à eux.

"C'est dans cet esprit que notre Conseil agira et rien ne nous fera dévier de cette voie juste et raisonnable."

Les hommes croient qu'ils sont jaloux de certaines femmes parce qu'ils en sont amoureux; ce n'est pas vrai; ils en sont amoureux parce qu'ils en sont jaloux, ce qui est fort différent.—A. Dumas.

Tél. Bell 387.

## G. Art. Beauséjour

Accordeur de Pianos

38 St-Charles Borromée

Boite 607, Joliette.

Marchand de pianos de différentes marques, et de phonographes et records "Edison."

## CANADIAN PACIFIC

Depuis le 24 juin les trains circulent comme suit

LA SEMAINE SEULEMENT

De Joliette:—

7.30 AM. Pour Lanoraie, L'Épiphanie, Terrebonne, St-Martin Jct et Montréal. Arrive à Mile End 9.15 et Montréal 9.30 AM.

10.30 AM. Pour Lanoraie, Berthier, St-Cuthbert, Louiseville, Trois-Rivières, Shawangan Falls, Grand'Mère et Québec. Arrive à Québec 3.30 PM.

11.25 AM. Pour Saint-Félix et Saint-Gabriel. Arrive à Saint-Gabriel 12.25 PM.

3.50 PM. Pour Lanoraie, L'Épiphanie, Terrebonne, Saint-Martin Jct. Arrive Mile End 5.39 PM. et Montréal 5.55 PM.

7.20 PM. Pour Saint-Félix et Saint-Gabriel. Arrive à Saint-Gabriel à 8.15 PM.

LE SAMEDI SEULEMENT

3.50 PM. Venant de Montréal pour Saint-Félix et Saint-Gabriel.

LE DIMANCHE SEULEMENT

10.40 AM. Arrive de Montréal et les stations intermédiaires.

10.45 AM. Pour Lanoraie, Berthier Jct, St-Barthélemi, Louiseville, Yamachiche, Trois-Rivières. Arrive à Trois-Rivières 12.35 PM.

7.45 PM. Venant de Saint-Gabriel pour Montréal et toutes les stations intermédiaires.

EXCURSIONS DE COLONS

Du 8 mai au 30 octobre chaque mardi Billets bon pour deux mois, pour le Manitoba, Saskatchewan, Alberta et British Columbia, aller et retour.

L'Ouest est le pays de l'avenir, les fertiles prairies de l'Ouest ont donné à cette partie du Canada l'importance qu'elle possède aujourd'hui. Il y a encore des milliers d'acres de sol fertile où les colons trouveront la prospérité. Profitez des taux spéciaux et voyagez par le Canadien Pacifique.

Pour renseignements s'adresser à la station la plus près ou à

J.-R. POIRIER.

# J. O. MALO

NO 2, Coin St-Chs Borromée et Fabre.

Tél. Bell 181

B. de P. 236.

Distributeur pour la Ville de JOLIETTE, des marques ci-dessous, de Bières et Porters légers, Produits de Tempérance.

Bière légère . . . "National"

Bière et Porter doux "Dawes"

Bière et Porter doux "Ekers"

Bière et Porter doux "Canadien"

Bière et Porter doux "Union"

Toute Commande exécutée promptement

## Pour vos achats d'automne et d'hiver

LA MAISON

# TRUDEAU & LEVEILLE

Autrefois connue sous le nom de A. TRUDEAU & Cie

Désire informer tous ses clients et le public en général qu'elle est en meilleure position que qui que ce soit de vendre à bon marché, étant donnée qu'elle s'est approvisionnée d'un gros stock avant la hausse et qu'elle désire en faire bénéficier le public.

## Fourrures! Fourrures!

Comme nous avons à cœur de conserver notre grande réputation d'avoir toujours le plus grand choix, les plus belles fourrures et les plus bas prix, nous vous invitons à venir nous voir avant de placer vos commandes, car notre stock est plus considérable que jamais et à prix défiant toute compétition.

## Jolis Manteaux pour Dames

En tweed, ratine, sealette, etc. variété de nuances dans les styles les plus élégants.

## L'Entrée des Classes

Écoliers et écolières trouvent à notre magasin toutes les marchandises dont ils ont besoin tel que serge à costume, étoffe à robe noire pour robe de couvent, sous-vêtements, etc., au meilleur marché.

## Grande variété de chapeaux

Formes très élégantes

## Grand Choix

De Pardessus, Habits de toutes sortes pour Hommes, Femmes et Enfants.

Toujours agent pour la célèbre marque de chapeaux J. B. Barsolino.

## Spécialité:

Rugs, Tapis et Prélarts

# Trudeau & Léveillé

Porte voisine du Bureau de Poste, Tél. No 33 B. P. 1053 JOLIETTE.

L'Habitude est une vieille araignée astucieuse

Ne permettez pas qu'elle vous conduise toujours au même magasin de Vêtements tout Faits.

Vous épargnez de l'argent en examinant notre étalage de centaines de tissus fins. Examinez nos vêtements finis prêts à être livrés.

Venez choisir votre tissu et une mode de votre choix et vous aurez un vêtement qui paraîtra bien et que vous serez fiers de porter.

LE MAGASIN A UN SEUL PRIX



# ARTHUR FAUST

Hardes-Faites et Merceries

6 PLACE LAVALTRIE, - JOLIETTE.

# Vous pouvez Economiser

En vous privant d'Articles de luxe  
**VOUS NE POUVEZ PAS VOUS PRIVER DE CHAUSSURES**

L'économie dans les chaussures consiste à les avoir durables et aux plus bas prix possibles.

Nos Valeurs sont Epatantes

Nous tenons les marchandises les plus nouvelles.

'L'élégance d'abord, La qualité toujours.'

Chaussures pour enfants, hommes, filles, dames. Aucun personnel ne peut se vanter d'économiser à moins de venir voir nos prix. Chaque paire de chaussures est une valeur spéciale et unique.

Nous ne pouvons entreprendre de donner des prix ici.



Notre prochain achat de claques (Caoutchouc)

N'allez pas vous mettre dans l'obligation de renouveler vos claques deux ou trois fois l'année. Nous ne tenons que des marchandises de première qualité.

**P. Perrault & CIE**  
7 PLACE LAVALTRIE  
JOLIETTE.

## Ce mépris des gens de ville pour l'habitant

L'indépendance du cultivateur. -- L'esprit routinier. -- Les remords du vieux curé. -- La fréquentation des écoles.

Dans sa brochure la Désertion des campagnes le R. P. Dugré S.J., écrit :

L'habitant de nos campagnes, si digne, si fier, si indépendant, n'a pas échappé au mépris des gens de ville, pas plus que le pays de France si peu flatté par les auteurs de comédies. Un Canadien qui séjourne en Angleterre depuis quelques années s'étonnait récemment du peu de considération que les citadins témoignent, chez nous, aux cultivateurs. Voyant avec quel orgueil les fermiers anglais se glorifient d'être propriétaires, il ne comprenait pas que l'ouvrier de nos villes, comme l'habitant de nos campagnes n'ait pas mieux apprécié la grande supériorité de celui-ci sur celui-là.

En effet, le cultivateur de notre pays possède au suprême degré ce dont l'homme doit être fier par-dessus tout, l'indépendance. Il est son propre maître, il dispose de lui-même et de tout son bien. Il détermine ses jours de congé, ses heures de travail et ses heures de repos. Il n'a pas à subir la morgue d'un employeur ou les réprimandes des contre-maîtres. Il fait lui-même ses ventes et ses achats, et s'il ne trouve pas, pour ses produits, le prix qu'il exige, il attend son heure ou les garde pour lui. Parmi les cultivateurs dignes de ce nom, il n'y a pas chez nous de nécessiteux.

Par contre, dans quelle dépendance vit l'ouvrier des villes ! Sans parler des commandements brusques et des tracasseries humiliantes qu'il doit endurer, il risque de se voir sans ouvrage au moindre signe d'émancipation. Les naissances, les sépultures, les changements de logis si fréquents, les maladies, créent des embarras à n'en plus finir et sont une source d'angoisse pour l'ouvrier salarié. On lui refusera les congés dont il a un besoin évident, et on lui en donnera quand il n'en veut plus. Avec cela il se sent l'objet d'une inquisition irritante et reçoit à tout propos la menace d'un renvoi définitif. Si l'ouvrage presse, il travaillera le soir et le dimanche, fût-il à bout de forces, et si l'ouvrage ne presse pas, on lui donne des congés dont il n'a que faire.

Pour consulter un médecin ou se faire réparer les dents, il devra parfois guetter sa chance pendant des semaines. Ses congés il les passera assez souvent à garder la maison, tandis que sa femme ira faire ses achats. Et puis, il y a des métiers qui ne chôment pas. On est pompier, contrôleur des tramways, arroseur des rues, le dimanche comme la semaine.

Qu'on mette en regard de cette vie si peu libre l'indépendance du cultivateur, et l'on s'étonnera un peu que l'habitant ait encore à subir les traits d'esprit des gens de ville. Il est vrai que les moqueurs ne sont pas toujours convaincus et qu'on peut décocher un bon mot sans le croire bien conforme à la réalité. Le cultivateur canadien d'aujourd'hui porte et portera probablement longtemps la peine de l'habitant d'autrefois.

Celui-ci, en effet, s'est trop laissé devancer. La campagne canadienne, comme celle d'autres pays, a été trop longtemps le refuge de la routine et du laisser-aller. Je n'apprends rien à personne : le paysan n'est pas progressif de son naturel. Avant la subsistance assurée, il n'est pas stimulé par la lutte pour la vie. En faisant comme il a vu faire et comme il a toujours fait, il est sûr du lendemain, tout en goûtant la plus délicieuse indolence, sans surmener son esprit par le désir d'invention ou de perfectionnement, sans s'imposer le surcroît de travail qu'exige toute innovation. Il est si enclin à rester dans la tradition qu'il se défie des nouveautés et parfois s'en irrite. Admettre qu'on peut faire mieux qu'il ne faisait, ce serait reconnaître qu'il n'a pas atteint la perfection du premier coup, et cela déjà l'hu-

milie. Ce sentiment perce même chez les fermiers réellement progressifs. Leur parle-t-on d'une innovation, leur premier mouvement est un haussement d'épaules ou un sourire de mépris.

Le résultat, c'est que le cultivateur n'a pas avancé aussi vite que le citadin. En 1900, il était resté bien près de 1850, et il n'a pas encore réussi à regagner tout le terrain perdu. Avouons-le aussi, de bons vieux curés ne l'encourageaient pas à courir sur la route du progrès. Qui n'a connu de ces excellents prêtres qui se désolaient de voir les campagnes se rajeunir ? L'apparition des maisons mieux bâties, des voitures plus légères et des vêtements mieux taillés étaient pour eux des signes de décadence et de mauvaises moeurs. Il n'est pas certain qu'ils aient eu toujours raison. Un brave curé l'avouait sur ses vieux jours : "Maintenant, disait-il, j'aime mieux que mes paroissiens se logent bien, qu'ils s'habillent à leur goût, qu'ils s'amuse à la maison, sans boire et sans danser, et qu'ils restent chez eux."

Le cultivateur est un roi sur sa ferme, sa position sociale est supérieure à celles des ouvriers de ville, pourquoi ne se tiendrait-il pas à son rang ? Pourquoi lui demander de s'habiller, de se loger comme un pauvre ? Le point difficile, c'est de garder la mesure. En croyant se conformer aux convenances, beaucoup tombent dans un luxe ruineux et ridicule. Evidemment nous n'aurons jamais besoin d'encourager les campagnards à suivre la mode : ils y sont assez fidèles, certes ! Mais ne boudons pas trop ceux qui aiment à se loger confortablement, à se montrer dans un extérieur qui tient compte à la fois et de l'état de leur fortune, et des plus délicates susceptibilités de la modestie évangélique. Par là, les jeunes gens de nos paroisses se laisseront moins éblouir par l'attrait des gens de ville, ils pourront traverser les rues et les places publiques des grandes cités sans rou-

gir de leur personne ou de leur atelage. Si cela leur donne un peu de fierté et d'estime pour leur profession, ce sera un résultat estimable.

Une autre cause du mépris qu'on a souvent affecté à l'égard de la campagne vient de l'état rudimentaire où s'y trouva l'éducation. Pour des raisons bien connues, les écoles furent lentes à s'ouvrir dans beaucoup de paroisses, et plus l'habitant qui ne savait ni lire, ni tes encore à progresser. Sorti de l'école jeune, l'enfant abandonnait toute étude et restait un illettré. L'habitant qui ne savait ni lire, ni compter, ne pouvait se permettre des audaces dans ses marchés. Sa timidité naturelle le paralysait devant le beau monsieur ou la belle dame qui marchandait ses produits, et souvent son commerce en souffrait. Il devait résister par des paroles énergiques ou des coups de force aux habiletés dont il craignait d'être victime. De là un renom de raideur et d'incivilité qu'il

a laissé en héritage à ses descendants.

Aujourd'hui que l'enseignement s'améliore et que les écoles sont mieux fréquentées, le jeune cultivateur acquiert les manières et la dignité qui manquaient à plusieurs de ses devanciers. Les bonnes écoles rurales nous doteront bientôt d'une classe de cultivateurs plus ouverte et plus fière d'elle-même. La lecture des publications agricoles, devenant plus facile et plus commune parmi nos gens, ne manquera pas de répandre bien des notions qui relèveront les travailleurs de la terre. Je ne parle pas des collèges d'agriculture qui nous formeront bientôt une véritable aristocratie rurale. Tout effort pour améliorer l'éducation, pour faire fréquenter les écoles, aura donc le bon effet de rendre plus prospère et plus estimable la campagne canadienne. Ça peut être un excellent stimulant pour tous ceux qui s'occupent des choses de l'éducation.



### Son Eminence le Cardinal Gibbons se Prononce au Sujet de la Bière et des Vins

Dans une entrevue accordée le 25 juin, 1917, à Baltimore, le cardinal Gibbons, le vénérable primat de l'Eglise Catholique aux Etats-Unis, se prononçait comme suit :

"Je ne suis pas en faveur de la prohibition nationale des vins légers et de la bière, et je suis d'avis qu'une telle prohibition ne saurait être mise en vigueur.

"Je suis opposé à toute mesure prohibitive embrassant tout l'Etat ou tout le pays. Une telle loi enfreint la liberté personnelle et les droits du peuple, et conduit invariablement à l'hypocrisie chez le public.

"Si les habitants de tel ou tel autre district trouvent que les conditions locales rendent la vente des liqueurs fortes préjudiciable, qu'ils ferment alors les buvettes dans leur district. Mais la prohibition dans les grandes villes est une mauvaise chose et ne peut être mise en vigueur, quelqu'effort qu'on fasse, et quelles que soient les statistiques publiées sur la réussite d'une telle loi en certains endroits.

"Les pages de l'histoire démontrent que les peuples ont toujours eu et auront toujours des boissons enivrantes, quelques efforts que l'on fasse pour en restreindre l'usage, même par la force de la loi."

## Vous ne POUVEZ PAS DIRE Je n'en ai pas besoin !!

Il vous faut un complet pour cet automne. Tout le monde est économe de ce temps-ci mais vous ne pouvez pas vous priver d'habit, de pardessus, de chapeau, de cravate, de gants, de sous-vêtements, de hardes en un mot.

Le mieux que vous puissiez faire est d'acheter au plus bas prix possible et une bonne marchandise.

Nous ne vous dirons pas nous vendons une bonne marchandise et meilleur marché qu'ailleurs, demandez-le à nos centaines de clients. C'est notre meilleure référence.

Voulez-vous vraiment mettre de l'argent dans votre poche.



Soyez un client de

## COMTOIS & RIOPEL

Marchands de Hardes-Faites et Merceries  
12 PLACE LAVALTRIE, - JOLIETTE.

# EN VILLE

—La retraite des élèves du Séminaire est terminée depuis mardi. Elle a été préchée par le R. P. Louis Lande, jésuite. Mardi après-midi, après le pèlerinage traditionnel à Bonsecours, il y a eu grand congé au Parc Joliette.

Aujourd'hui commence la retraite des élèves de la Congrégation Notre Dame.

—Notre système d'alarme est définitivement installé. Quelques farceurs se plaisent à sonner de fausses alarmes durant la nuit et à faire sortir notre brigade de pompiers, dérangeant les citoyens de cette ville dans leur sommeil. Notre Conseil devra maintenant adopter un règlement sévère pour ceux qui seront pris à troubler inutilement la paix publique.

—Voici les principaux changements dans le nouvel horaire du Canadien Nord qui prendra effet dimanche prochain le 16. Le train de Québec dans l'après-midi partira de Montréal à 1.45 hre arrivant ici vers les trois heures. Le train de Montréal le dimanche ne circulera qu'entre Montréal et Joliette. Le train partant de Joliette à 1.30 hre pour Montréal sera annulé, ainsi que le train arrivant ici à 4.30 hrs.

Le train partant de Montréal à 5.40 sera continué, mais ne se rendra à Saint-Jérôme que les mardis, jeudis et samedis.

En conséquence aucune amélioration n'est apportée pour de meilleures accommodations pour nos paroisses du Nord, Ste-Elisabeth, Saint-Norbert, St-Cuthbert, St-Barthélemi, Ste-Ursule, etc.

—La Société d'Agriculture No 1 du comté tient son exposition annuelle aujourd'hui sur le terrain de l'exposition. Les officiers de cette société cette année sont comme suit: Président, M. Jos. Durand; vice-président, Alfred Malo; secrétaire-trésorier, Osias Guilbault; directeurs, Alcide Racette, Joseph Desrochers, Louis Guilbault, Arthur Forest, Zénon Riendeau, Alfred Amyot, Octavien Casaubon.

—La corporation est à faire construire une traverse en ciment aux coins des rues Notre-Dame et Saint-Paul.

—Les courses qui devaient avoir lieu dimanche dernier, ont été remises à aujourd'hui à cause du mauvais temps.

—Sur instructions du ministère de la Justice, l'honorable Juge Dugas est à s'occuper de l'organisation des bureaux d'exemption dans le district de Joliette.

—La Corporation attend le fil électrique spécial pour installer les lampadaires au centre de la ville.

—Les prix des denrées alimentaires continuent à être excessifs. Que fait le nommé Hanna, le contrôleur des vivres nommé par le gouvernement? Serait-il un agent des trusts?

—Le train du Canadien Nord qui arrive ici vers les 7 hrs p.m., ne continuera jusqu'à St-Jérôme, à partir de la semaine prochaine, que les mardis, jeudis et samedis. Pourquoi notre Chambre de Commerce ne demande-t-elle pas de le faire continuer jusqu'à Shawenigan les lundis, mercredis et vendredis, donnant ainsi de meilleures accommodations aux citoyens du nord de venir faire des affaires à Joliette. En supposant, par exemple, que ce train continuerait à Shawenigan le lundi soir et le mercredi soir, il faudrait qu'il revienne le mardi matin et le jeudi matin. Ceci permettrait aux citoyens des paroisses du nord d'avoir une grande partie de la journée à demeurer ici, soit pour faire des affaires, soit pour venir voir leurs enfants dans nos collèges et couvents, et pourront retourner par le train de l'après-midi à 3 h.

Que notre Chambre de Commerce se souvienne sa léthargie, voilà l'occasion de montrer son efficacité. Qu'elle fasse démentir ce proverbe "Grands mots, pauvres actes".

—D'après une récente décision du gouvernement, il faut que tous les tribunaux locaux d'exemption du service militaire soient organisés pour le 25 septembre, après quoi la proclamation appelant la première classe sera lancée.

—On se demande ce que l'on va faire maintenant de l'ancienne cloche d'alarme. Un farceur suggérerait de la placer au-dessus du faîteuil de l'élevin Amédée, comme trouble-fête des songes de Morphée qui le délectent quelquefois. C'est une suggestion. . . . rien qu'une suggestion.

—Un marchand de cette ville commentant notre article de la semaine dernière sur le détournement de notre commerce par le Canadien Nord, nous disait que les démarchers pour obtenir un meilleur horaire vers la partie nord de notre région doit partir d'un corps organisé tel que la Chambre de Commerce, au lieu d'initiative privée, et que le bureau de direction de cette Chambre doit s'occuper de cette affaire, sans quoi il sera responsable de son inaction vis-à-vis de l'opinion des hommes d'affaires de notre ville, d'avoir toléré cette action de la compagnie du chemin de fer, si préjudiciable aux intérêts du commerce local.

—Nos hommes d'affaires ont combattu la prohibition parce qu'elle était préjudiciable au commerce. Ils seraient donc illogiques de ne point chercher à améliorer notre situation commerciale en ne faisant pas les démarches nécessaires vis-à-vis du Canadien Nord pour obtenir un meilleur horaire.

—Le contrôleur des vivres nous conseille, les jours où le bœuf et le porc sont prohibés, de manger des volailles congelées. Il y aurait donc dans les entrepôts des accapareurs, des quantités considérables de volailles accumulées depuis l'automne dernier, que les vampires ont amassé pour tenir les prix élevés?

—Nous disions dernièrement que lorsque l'Angleterre était en guerre, le Canada ne devait pas avoir faim. Cette maxime devient de plus en plus douloureusement vraie.

—La nouvelle ordonnance qui proscribit la vente des conserves de légumes la confirme.

—Ne croyez-vous pas qu'ils sont mûrs pour les maisons de santé les hallucinés qui nous gouvernent à Ottawa?

—Si ces gens-là ne sont pas des cruches parfaitement empaillées, ils sont d'un cynisme déconcertant.

—C'est ainsi qu'un certain groupe de libéraux dissidents du Manitoba ont suggéré le nom de sir Adam Beck, un canadien d'origine allemande, pour remplacer sir Wilfrid Laurier à la tête du parti libéral.

Où allons-nous grands dieux!

—Les jours sans viande, c'est le contrôleur des vivres qui nous le dit, nous pouvons manger de la volaille qui pourri dans les entrepôts. Cela permettra aux accapareurs d'acheter des volailles fraîches, à bon marché, pour les revendre au prix de l'or. Quand donc pourrions-nous lyncher tous ces cyniques voleurs et affameurs.

—M. le sénateur Choquette a appelé les sénateurs de la fournée Lespérance-White, des sénateurs C.O.D. —livraison contre remboursement.

A cela le "Nationaliste" ajoute que dans le Québec, les gens qui connaissent Lespérance le sénateur l'appelleront désormais un sénateur "sau-dit".

Saudit qu'il doit s'amuser cet exécutif de hautes oeuvres!

—Un rapport officiel nous annonçait, ces jours derniers, que l'approvisionnement de beurre, de fromage et d'œufs était plus considérable cette année qu'à pareille époque l'an dernier. Et cependant, les prix en sont plus élevés, bien que l'exportation soit plus restreinte.

Ce sont encore, les accapareurs qui sont responsables de la hausse.

Et notre gouvernement affolé ne fait rien pour soulager le peuple.

## Occasion d'affaires

UN HOMME D'AFFAIRES, conduisant une entreprise payante (compagnie limitée) depuis sept ans, désire pour cause de santé se retirer de la vie active, et vendre ses 80 parts de \$100 chacune qui contrôlent l'entreprise et rapportent un bon bénéfice. Pour autres informations s'adresser par écrit à Casier 160, Joliette, P.Q.



CONSULTATIONS GRATUITES.

### DR A. BELANGER

MEDICIN-VETERINAIRE

DE L'HOPITAL GENEREUX PROFESSEUR A L'UNIVERSITE LAVAL

66, Rue Manseau, Joliette, P. Q.

EAU PURGATIVE

# "RIGA"

Guérit Constipation Habituelle et Mauvaise Digestion.

Le mauvais fonctionnement des intestins est une cause de vieillesse prématurée.

—faites le MENAGE de vos intestins. EN VENTE PARTOUT.

On peut se procurer l'EAU RIGA chez

## TOUS NOS MARCHANDS DE JOLIETTE.

RESIDENCE 101, ST-CHS BORROMEI TEL. BELL 303

BUREAU. BATISSE BANQUE D'HOCHELAGA TEL. BELL 303

## JEAN-J. DENIS, C. R.

—AVOCAT—

JOLIETTE, P. Q.

## Le Sirop d'Anis Gauvin

### POUR LES ENFANTS

Offre de précieuses ressources aux mères qui élèvent une famille. C'est un remède qui a donné des preuves par milliers de son efficacité dans les cas de dentition difficile, de coliques, de diarrhée, de dysenterie, de choléra infantile, de manque de sommeil.

ON DEVRAIT EN AVOIR TOUJOURS A LA MAISON.

EN VENTE PARTOUT: 25 cts LA BOUTEILLE.

### Le Sirop Gauvin

POUR LE RHUME

Soulage dès la première dose et guérit promptement. Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.

PRIX: 25 cts la bouteille.

### Les Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TETE

Soulagent promptement. Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Sciaticque, et toutes les douleurs.

PRIX: 25 cts la boîte.

—Serrez-vous la ceinture, ne mangez pas de bacon pour enrichir les Flavelle, les Davies et autres; ne vous payez pas le luxe de conserves de légumes pour permettre au trust de la Dominion Cannery d'accumuler de gros approvisionnements qu'il vendra à gros prix; mais continuez tout de même à payer plus cher toutes les nécessités premières de la vie.

—Nous disions dernièrement que lorsque l'Angleterre était en guerre, le Canada ne devait pas avoir faim. Cette maxime devient de plus en plus douloureusement vraie.

—La nouvelle ordonnance qui proscribit la vente des conserves de légumes la confirme.

—Ne croyez-vous pas qu'ils sont mûrs pour les maisons de santé les hallucinés qui nous gouvernent à Ottawa?

—Si ces gens-là ne sont pas des cruches parfaitement empaillées, ils sont d'un cynisme déconcertant.

—C'est ainsi qu'un certain groupe de libéraux dissidents du Manitoba ont suggéré le nom de sir Adam Beck, un canadien d'origine allemande, pour remplacer sir Wilfrid Laurier à la tête du parti libéral.

Où allons-nous grands dieux!

—Les jours sans viande, c'est le contrôleur des vivres qui nous le dit, nous pouvons manger de la volaille qui pourri dans les entrepôts. Cela permettra aux accapareurs d'acheter des volailles fraîches, à bon marché, pour les revendre au prix de l'or. Quand donc pourrions-nous lyncher tous ces cyniques voleurs et affameurs.

—M. le sénateur Choquette a appelé les sénateurs de la fournée Lespérance-White, des sénateurs C.O.D. —livraison contre remboursement.

A cela le "Nationaliste" ajoute que dans le Québec, les gens qui connaissent Lespérance le sénateur l'appelleront désormais un sénateur "sau-dit".

Saudit qu'il doit s'amuser cet exécutif de hautes oeuvres!

—Un rapport officiel nous annonçait, ces jours derniers, que l'approvisionnement de beurre, de fromage et d'œufs était plus considérable cette année qu'à pareille époque l'an dernier. Et cependant, les prix en sont plus élevés, bien que l'exportation soit plus restreinte.

Ce sont encore, les accapareurs qui sont responsables de la hausse.

Et notre gouvernement affolé ne fait rien pour soulager le peuple.

## Ste-Marie Salomé

Les récoltes.

—Les récoltes se font lentement à cause des pluies fréquentes qui retardent les cultivateurs. Cependant les grains et les tabacs se retrouvent en bon ordre et sont de bonne qualité. Il y a eu des gelées bénignes depuis huit jours, mais très peu de dommage.

Consécration de la paroisse au S.-C.

—Dimanche dernier a eu lieu la consécration solennelle de la paroisse de Ste-Marie Salomé au Sacré-Coeur de Jésus. A l'issue de la grand'messe, retentit sous les voûtes

## Petites Annonces

25 cts par 35 mots; 1 cent par mot additionnel.

ON DEMANDE un jeune homme parlant anglais et français. S'adresser à J. A. Boisvert, épicer, 74, Manseau, Joliette. jno

—Messieurs les marchands sont priés de noter qu'ils peuvent se procurer à l'Action Populaire les livres d'ordres—check books—avec papier carbonné, des calendriers pour 1918—300 échantillons—aussi tous les articles de papeterie, enveloppes, factures, etc. Tél. Bell 270.

Propriété à vendre. — Terre 84 arpents, située dans la paroisse de St-Sulpice, sur le fleuve Saint-Laurent, depuis le quai. Maison, granges, en bon ordre. Conditions avantageuses. S'adresser à J. B. Fontaine, Joliette.

TEL. BELL 11270

## Dr G. M. Blondin

ORLANSOIS-DENTISTE

Bureau ouvert tous les soirs, 7 à 8 h.

21 Place Lavallée, Joliette

le cantique si beau "Pitié mon Dieu" répété par tout le peuple, puis M. le Curé lut l'acte de consécration que chacun répétait en son particulier et enfin la cérémonie se termina par la reprise du même cantique.

C'est une belle idée qu'a eue le Comptoir Coopératif de Montréal de demander la consécration solennelle de toutes les paroisses de la province de Québec au Sacré-Coeur de Jésus. Il ne peut qu'en résulter un très grand bien, dans ces temps troublés que nous traversons.

Pour le Séminaire.

—Les séminaristes au nombre de trois sont partis cette semaine pour le Séminaire de Montréal.

ON DEMANDE Une Servante au No 94 rue Saint-Thomas chez M. Félix Létoirneau.

QUAND VOUS ACHETEZ votre prochain habit pensez à le faire confectionner chez E. COMTOIS, tailleur dont l'atelier est situé au-dessus du salon de toilette Dugas, voisin de l'hôtel Desormiers. C'est là que vous obtiendrez le plus de satisfaction. Ouvrage bien fait, coupe parfaite, livraison en temps. jno

ON DEMANDE une bonne servante pour ouvrage général. Bon salaire. S'adresser à Zénon Belle-rose, marchand de chaussures, coin Notre-Dame et St-Paul ou au No 3 rue Archambault. jno.

## MORGAN & LAVERY

AVOCATS-PROCEUREURS

Suite 620 édifice Transportation.

120 Rue Saint-Jacques, MONTREAL.

Tél. Bell 12670

E. A. D. Morgan, Salluste Lavery, B.C.L.

M. Lavery a son bureau du soir: No 1 St-Thomas, Longueuil.

Tél. Bureau 110

## D'L.L. BENNY

Chirurgien-Dentiste

au-dessus de la Pharmacie Gaudet, dans le bloc A. A. Bozher

25 rue Notre-Dame, Joliette

## Dr. Leon Archambault

DENTISTE

Spécialiste pour Dentiers

COIN ST-PIERRE ET SAINTE-ANNE

Téléphone, Saint-Louis 870

MONTREAL

## RHUMATISME

Si vous voulez guérir votre rhumatisme ou prévenir une rechute, achetez l'Elixir Anti-Rhumatique de Dr Jos Comtois

DE SAINT-BARTHELEMY, P. Q.

Prix: \$2.50 la bouteille.

Consociation Nationale, 12, rue de la Paix, Montréal

DEPOSITAIRE A JOLIETTE:

### Pharmacie GEOFFROY, 51 Rue Notre-Dame

(Ancienne Pharmacie A. L. Boucher)

Tel. Bell 257

Casier Postal 995

# LA PHARMACIE RIVEST

Parfums, Articles de Toilette, Savons, etc., Papeterie, Tabac, Cigares, Cigarettes.

## RESTAURANT

Agent local pour les Produits CALYPSO et les KODAKS EASTMAN

Prompt service par correspondance et par téléphone.

# Conrad L. Rivest,

82 RUE ST-VIAEUR, JOLIETTE.

# PHARMACIE BOUCHER.

Notre Concours Agricole. Tel que nous l'avons annoncé au commencement de l'été, notre concours agricole aura lieu cet été et nous donnerons \$20.00 en prix aux propriétaires des plus beaux produits agricoles, qui auront acheté leurs grains de semence à la Pharmacie Boucher coin Manseau et pl. Lavallée.

Nous donnerons \$2.00 en prix pour chacun des produits suivants: Choux de Siam Eléphant, Carottes Blanches de Belgique ou des Vosges, Navets Globe Blanc, Betteraves longues rouges Mammoth (fourragère), Oignons rouges de Wethersfield (il en faut cinq), Concombres Extra Long Vert, Chou le plus gros et le plus pesant, Tomates (il en faut au moins 3), Citrouilles des champs couronnées, etc.

Melon d'Eau ou Muscat. Nous commencerons à exposer dans nos vitrines les produits que les concurrents voudront bien nous apporter et à la fin du concours nous publierons dans notre colonne d'annonces les noms des exposants et des gagnants de notre concours.

LOTION LILIALE. Je m'adresse en ce moment spécialement aux Dames et aux Demoiselles pour leur offrir la Lotion Liliale. Cette crème qui tonifie la peau, est d'un effet certain pour blanchir la peau et embellir le teint. Tel que son étiquette l'indique en deux ou trois applications, cette crème fait disparaître les taches de rousseur, les rides et rend la peau prodigieusement blanche et satinée se vend, la bouteille de 4 oz., 25¢. Recette pour le Vin de Gingembre.

Voici une recette qui depuis quelques années a une vogue remarquable; cette préparation en apparence insignifiante est en réalité d'une grande valeur. Agréable au goût, réchauffante en hiver, rafraîchissante en été, cette liqueur active la digestion et est très agréable à boire.

Demandez une recette pour le Vin de Gingembre à la Pharmacie Boucher, coin Manseau et place Lavallée, exigez cette marque-là et n'en acceptez pas d'autres, car il y a plusieurs imitations; mais ces imitations n'ont aucune valeur.

"Papier Poison Polo" pour les Mouches.

Avant de fermer définitivement les maisons pour cet hiver il est important de se débarrasser des mouches de la première jusqu'à la dernière. Nous ne pouvons pour cela recommander rien de mieux que notre papier à mouches Poison Polo. Nous en avons vendu une très grande quantité cet été et tous ceux qui l'ont essayé ne veulent plus en accepter d'autre sorte.

Voici ce que nous écrivions à ce sujet le 24 août 1916.

"A mesure que la saison s'avance, les mouches se font de plus en plus insupportables. La plupart des animaux avec l'âge deviennent plus sages mais les mouches au contraire se font de plus en plus chétives et farouches; heureusement que la Providence qui préside à toutes choses nous permet de nous en débarrasser d'une manière catégorique en les intoxiquant ou empoisonnant avec le papier à mouches du Dr Polo. C'est en effet le seul papier qui les détruit radicalement. Achetez-le à la Pharmacie Boucher par enveloppe de 3 cts.

On demande à acheter au plus haut prix du marché de la Graine de Lin et de la Graine de Soleil. S'adresser Pharmacie Boucher coin Manseau et place Lavallée.

On demande une servante pour aider au ménage dans une maison privée.

La Pharmacie Boucher, MAINTENANT Coin Manseau et Place Lavallée. Tél. 126. B. P. 85.